

Le Président du Conseil régional de Bretagne  
Prezidant Kuzul-rannvro Breizh

Affaire suivie par :  
Den a bled gant an afer :

Direction de l'Economie  
Service agriculture et agroalimentaire

Personne chargée du dossier :  
Christelle LEBRETON  
Tél. : 02 90 09 16 96  
courriel : christelle.lebreton@bretagne.bzh

COLLECTIF BIOGAZ BERRIC  
Lieu Dit Cohignac  
56230 BERRIC

Rennes, le 26 décembre 2016

→ **Référence** à rappeler dans toutes vos correspondances  
N° : CL\_05/12/2016/0207/16007225/00145546

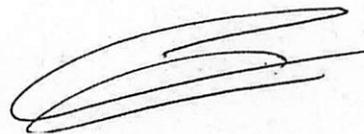
Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que, sur ma proposition, la Commission Permanente du Conseil Régional, lors de sa réunion du 5 décembre 2016, a décidé de vous attribuer une subvention de 150 000,00 € correspondant à une dépense subventionnable de 3 000 000,00 € HT pour la réalisation de l'opération suivante :

**Soutien aux investissements de création d'une unité de méthanisation agricole collective (Prise en compte de l'opération à compter du 8 juin 2016)**

Je vous transmets ci-joints les trois exemplaires du projet de convention relative à l'application de cette décision. Je vous saurais gré de bien vouloir me retourner ces trois documents dûment signés et revêtus du cachet de votre structure dans un délai de 30 jours à compter de leur réception.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments très distingués.



Loïg CHESNAIS-GIRARD